

PROGRAMME DE FORMATION

L'INFORMATION PREOCCUPANTE MOD1 : BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT ET REFERENTIEL NATIONAL DE LA HAS

29 chemin des Côtes de Pech David — 31400 Toulouse — iac@i-ac.fr — 05 62 17 20 86 — www.i-ac.fr



Institut d'anthropologie clinique

ORGANISME DE FORMATION

SIRET 827 757 477 00019 - APE 8559A

Prestataire de formation 76310860731 - ODPC 5644

Public : Groupe pluridisciplinaire (15 participant·e·s max.) tout·e professionnel·le des secteurs sociaux, sanitaires ou médico-sociaux participant à l'évaluation des I.P. ou concourant à la mission de protection de l'enfant.

Prérequis : Aucun.

Durée : 5 jours (35 heures)

CONTENU

Objectifs

- Permettre aux professionnel·le·s socio-médico-psycho du secteur social, médical, sanitaire de s'approprier les connaissances de base nécessaires à l'intervention en protection de l'enfant selon le paradigme de la pourvoyance de ses besoins dans le cadre de la loi 2016.
- Être en mesure de s'approprier le référentiel national d'évaluation des informations préoccupantes (HAS).

Compétences

- Être en capacité de s'approprier le référentiel national des besoins de l'enfant.
- Être en mesure de s'approprier le référentiel national d'évaluation des informations préoccupantes (HAS).

Description

Depuis sa fondation, le dispositif de protection de l'enfant fait l'objet de critiques auxquelles différents textes législatifs successifs devaient apporter des réponses. En 15 ans, trois lois (2007, 2016, 2022) ont tenté d'améliorer la qualité du dispositif afin de réduire la part significative des jeunes adultes sortant de l'ASE qui présentent des troubles psychiques et/ou difficultés sociales. Depuis sa redéfinition en 1958 et jusqu'à maintenant, le sens du dispositif de protection judiciaire de l'enfance est polarisé par la notion de danger. La loi de 2016 propose un changement de paradigme en polarisant cette fois l'intervention sur la notion de besoins de l'enfant. En 2021, à la demande du Secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), un référentiel national d'évaluation des situations d'enfant en danger a été réalisé par la Haute Autorité de Santé (HAS). Ce cadre légal nous oblige à articuler ensemble les notions de « besoins » et celles de « danger » dans de nouveaux cadres méthodologiques d'intervention pour l'ensemble des situations en protection de l'enfant.

La mise en oeuvre par les professionnel(le)s de ce nouveau référentiel suppose de s'être approprié au préalable la logique de la pourvoyance des besoins fondamentaux de l'enfant et des processus d'empêchement et de mobilisation des ressources de la parentalité. De plus, toute mise en oeuvre d'évaluation en protection de l'enfant implique une réflexion éthique et technique sur sa posture professionnelle en situation. Ainsi à partir de ce socle, il s'agira de repérer la logique et la méthodologie de ce nouveau référentiel, en s'appropriant critères, indicateurs, thématiques et démarche pour mener l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou en risque de danger.

Thématiques

- La loi de 2016, le changement de paradigme des besoins de l'enfant.
- Méthode de triangulation Besoins-Pourvoyance-Ressources/Empêchements.
- Le concept de parentalité empêchée.
- L'évaluation en protection de l'enfant : place et posture.
- Cadre et procédure de l'information préoccupante.
- Logique et méthode de l'évaluation préoccupante.
- Critères et indicateurs pour caractériser la situation de danger ou de risque.

- Thématiques et domaines de l'évaluation.
- Une démarche participative : du recueil d'information à l'évaluation partagée dans la perspective des besoins fondamentaux de l'enfant.

MOYENS HUMAINS

Serge Escots est Docteur en anthropologie, psychothérapeute, thérapeute familial, consultant en pratiques médico-sociales, chercheur en sciences sociales et responsable du DU de thérapie familiale à l'Université Toulouse - Jean Jaurès. Il a fondé et dirige l'Institut d'anthropologie clinique.

Estelle Karchen est assistante de service social, thérapeute familiale, formatrice en approche systémique et animatrice d'analyse de pratique et de supervision. Elle a travaillé au sein de brigades de gendarmerie auprès de victimes et auteurs d'infractions pénales, de couples ou familles dans un contexte de crise. Elle participe également à la formation de divers professionnels sur la problématique des violences intra familiales et au développement de pratiques de réseau.

Laurent Puech est assistant de service social, formateur, et exerce dans une fonction d'appui à des professionnels du secteur social. Il a exercé sur des missions prévention/protection de l'enfance sur différents terrains notamment en situation de violence. Il est le fondateur et animateur du site secretpro.fr ; il publie aussi le blog protections-critiques.org ; il est auteur du Manuel du travailleur social sceptique - Déjouer les pièges de la pensée.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Modalités pédagogiques

- Formation présentielle dispensée sur site durant 5 jours (délais d'accès 6 à 12 mois).
- L'animation des journées de formation permet d'articuler des interventions thématiques, des échanges avec les participant·e·s et des analyses de cas proposés par les participant·e·s.

Moyens et supports pédagogiques

- Outil support : kit d'intervention fourni.
- Exposés théoriques et présentations PowerPoint.
- Échanges à partir de l'expérience et du questionnement des stagiaires.
- Études de cas et analyse de la pratique.
- Simulation de situations professionnelles.
- Documentation.

Modalités d'évaluation et de suivi

- Auto-positionnement et recueil des besoins et attentes.
- Tour de table.
- Synthèse intermédiaire.
- Evaluation individuelle (ex. QCM, mise en situation professionnelle, échange interactif).
- Bilan de fin de formation.
- Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire.
- Questionnaire d'évaluation à chaud complété individuellement en ligne.
- Questionnaire d'évaluation à distance, suivi de retours d'expérience.

L'iac se réserve le droit d'adapter le déroulé et le contenu de la formation sans préjudice à la qualité pédagogique.

Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation. Veuillez contactez notre référente : accessibilite@i-ac.fr

Dernière mise à jour : 20/02/2023